

N° de Contrat :
 8169415 47

Nom du client et adresse de la propriété desservie :

M/MME REVELLAT EVELYNE - 33 R DES PERROQUETS - 94350 VILLIERS SUR MARNE

02.119.EC

 M REVELLAT PHILIPPE
 19 RUE CAMILLE CLAUDEL
 94350 VILLIERS SUR MARNE

Objet : Calendrier de prélèvements

Le 26.02.2018

Monsieur,

Vous payez vos factures par prélèvement mensuel. Le tableau ci-dessous détaille la date et le montant des prochaines mensualités.

Détail des prélèvements

Date	Montant en euros	Date	Montant en euros
09.05.2018	90,88	10.10.2018	90,88
08.06.2018	90,88	09.11.2018	90,88
10.07.2018	90,88	10.12.2018	90,88
10.08.2018	90,88	10.01.2019	90,88
10.09.2018	90,88	08.02.2019	90,88

Au verso de ce document, vous trouverez le détail des modalités de fonctionnement du paiement par prélèvement mensuel.

A partir du 26.02.2019, vous recevrez votre facture annuelle qui permettra de calculer le montant des mensualités suivantes.

Pour tout renseignement complémentaire, un conseiller clientèle est à votre disposition selon les modalités décrites dans la zone Clario.

Clario
 à votre service

Pour nous contacter :
0969 369 900*

Lundi - Vendredi : 8h00 à 19h30

Samedi : 9h00 à 12h30

Urgence fuite(24h/24) : **0969 369 918***

*Numéro Cristal (appel non surtaxé)

www.sedif.com (espace "abonnés")

Identifiant : evelyne@reveilat.fr

Site d'accueil de Saint-Denis

Le Spallès - 2 rue Michael Faraday

Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h45

Samedi : 9h00 à 11h45

Pour nous écrire

Veolia Eau d'Ile-de-France

94417 Saint-Maurice Cedex

Les prélèvements seront effectués sur le compte :

Titulaire du compte	REVEILLAT EVELYNE
IBAN	FR76*****0003
Identifiant National de Compte	
ICS	FR80ZZZ579503
Identifiant Créancier SEPA	
RUM	XX300047175SEPA
Référence Unique de Mandat	

N° de contrat
8169415 47

N° de facture
081694154700000015902349

Emise le 26.02.2018 Période de consommation
Du 27.02.2017 au 26.02.2018

Adresse de la propriété desservie

M/MME REVELLAT EVELYNE - 33 R DES PERROQUETS - 94350 VILLIERS SUR MARNE

Nous vous informons

La consommation d'eau facturée est inhabituelle et pourrait provenir d'une fuite. Nous vous invitons à vérifier votre installation intérieure.

Si cette surconsommation est liée à une fuite sur les canalisations situées entre le compteur et les robinets (excluant les fuites de chasse d'eau, appareils ménagers, robinetterie, cumulus...), vous pouvez solliciter nos services pour bénéficier du plafonnement de cette facture à deux fois votre consommation habituelle, aux conditions suivantes :

1. Votre contrat concerne un local d'habitation.
2. Vous devez nous communiquer dans un délai de six semaines à compter de la date de la facture, l'attestation d'une entreprise de plomberie spécifiant la localisation de



02.119.CFF.FA

M REVELLAT PHILIPPE
19 RUE CAMILLE CLAUDEL
94350 VILLIERS SUR MARNE

Facture de régularisation

émise par Veolia Eau d'Ile de France SNC

Montant en votre faveur à ne pas payer

123,60 € TTC

Prix au litre (hors abonnement) 0.0043 €

Détail de votre facture

Production et distribution de l'eau potable (SEDIF)	282,13€
Collecte et traitement des eaux usées	419,36 €
Organismes publics et TVA	207,81 €

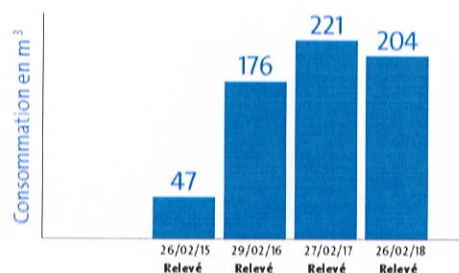
Prochaine facture à partir du 26.02.2019

Situation antérieure de votre compte

-1 032,90 €

Les pénalités applicables en cas de retard de paiement seront calculées à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal avec un minimum de perception de 19,13 €. Il ne sera pas appliqué d'escompte en cas de paiement anticipé.

Votre consommation : 204 m³ (204 000 litres)



Coût moyen de l'eau par utilisation



Ce montant en votre faveur vous sera remboursé dans les prochains jours.



Clario
à votre service

Pour nous contacter :

0969 369 900*

Lundi - Vendredi : 8h00 à 19h30
Samedi : 9h00 à 12h30

Urgence fuite(24h/24) : **0969 369 918***

*Numéro Cristal (appel non surtaxé)

www.sedif.com (espace "abonnés")

Identifiant : evelyne@revellat.fr

Site d'accueil de Saint-Denis

Le Spallès - 2 rue Michael Faraday

Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h45

Samedi : 9h00 à 11h45

Pour nous écrire

Veolia Eau d'Ile-de-France

94417 Saint Maurice Cedex



Votre consommation

	Volume consommé	Ancien index	Nouvel index	Déterminé par
Compteur n° D13MA125755	204 m³	573 au 27.02.2017	777 au 26.02.2018	relevé par nos soins

Votre facture en détail

	Période de facturation	Volume en m³ ou quantité	Prix unitaire en €	Montant HT en €	Taux TVA %
Production et distribution de l'eau potable					
Part délégataire tranche 1	du 28-02-2017 au 31-12-2017	145	0,7316	106,08	5,50%
Part délégataire tranche 2	du 28-02-2017 au 31-12-2017	27	1,0167	27,45	5,50%
Part délégataire tranche 1	du 01-01-2018 au 26-02-2018	32	0,7351	23,52	5,50%
Part SEDIF	du 28-02-2017 au 31-12-2017	172	0,4500	77,40	5,50%
Part SEDIF	du 01-01-2018 au 26-02-2018	32	0,4500	14,40	5,50%
Abonnement trimestriel (Contribution aux frais fixes du service de l'eau)	du 01-04-2017 au 30-06-2017			5,66	5,50%
Abonnement trimestriel (Contribution aux frais fixes du service de l'eau)	du 01-07-2017 au 30-09-2017			5,66	5,50%
Abonnement trimestriel (Contribution aux frais fixes du service de l'eau)	du 01-10-2017 au 31-12-2017			5,66	5,50%
Abonnement trimestriel (Contribution aux frais fixes du service de l'eau)	du 01-01-2018 au 31-03-2018			5,69	5,50%
Préservation des ressources en eau par délibération 2016-62 (Agence de l'Eau Seine-Normandie)		204	0,0520	10,61	5,50%
Collecte et traitement des eaux usées					
Redevance communale	du 28-02-2017 au 31-12-2017	172	0,1293	22,24	10,00%
Redevance communautaire	du 01-01-2018 au 26-02-2018	32	0,4197	13,43	10,00%
Redevance fermière communale	du 28-02-2017 au 30-06-2017	69	0,3320	22,91	10,00%
Redevance fermière communale	du 01-07-2017 au 31-12-2017	103	0,3357	34,58	10,00%
Redevance départementale	du 28-02-2017 au 26-02-2018	204	0,5517	112,55	10,00%
Redevance interdépartementale	du 28-02-2017 au 31-12-2017	172	1,0440	179,57	10,00%
Redevance interdépartementale	du 01-01-2018 au 26-02-2018	32	1,0650	34,08	10,00%
Organismes publics					
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau Seine-Normandie)		204	0,4200	85,68	5,50%
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau Seine-Normandie)		204	0,2400	48,96	10,00%
Soutien d'étiage par délibération 2016-63 (EPTB Seine Grands Lacs)		204	0,0143	2,92	5,50%
Développement des voies navigables par délibération 2016-61 (Voies Navigables de France)		204	0,0140	2,86	5,50%
Divers					
Les Services "Téléo +"				Offert	
Total HT				841,91	
TVA à 5,50%				20,55	montant € HT
TVA à 10,00%				46,84	373,59
Total TTC				909,30	468,32
Total TVA				67,39	841,91

Situation antérieure

De votre compte

	Montant en €
Solde des mensualités prélevées	-1 032,90